



Confédération Nationale des Travailleuses - Solidarité Ouvrière Syndicat national des Activités postales et Télécommunications

septembre 2022

suppression du timbre rouge : Marius et le timbre rouge au pays des bureaucrates !

Marius doit poster une lettre en urgence c'est au sujet de sa retraite de réversion, hé oui après avoir partagé sa vie pendant 70 ans, Aldegonde s'en est allée. Bon, ce n'est pas le moment de pleurer car avec sa petite retraite de facteur il ne va pas aller bien loin. Il paraît qu'ils ont supprimé le timbre rouge, celui qu'il a toujours connu, né en 1849 et utilisé depuis 1969 pour la lettre urgente (ha ! 1969, que de souvenirs pour Marius le temps des révolutions et des amours !). Il a bien une vieille tablette offerte par ses enfants il y a déjà plusieurs années. Depuis l'eau a coulé sous les ponts et ils se sont perdus dans la grande ville, car maintenant le timbre rouge est devenu le e-lettre rouge (cela ne s'invente pas, le drapeau rouge et noir, lui, il l'a toujours dans sa poche, prêt à le brandir de nouveau). Bon, il a réussi à l'allumer, il faut créer un compte ? Pour acheter un timbre ? 18 pages à lire avant de valider son panier....

Marius veut tout lire, mais comme il fatigue, il n'y arrive pas, donc il remet cela au lendemain, s'il n'efface pas son compte suite à une mauvaise manip. Les jours passent, les semaines, les mois.... Marius ne peut que survivre avec sa retraite et cette pension on la lui doit, maudite technologie ! Cette lettre il faut l'envoyer en urgent comme c'est indiqué dans la demande reçue, les timbres : verts, gris, J+2 J+3 il ne connaît pas !

Marius irait bien au bureau de Poste mais ils l'ont fermé depuis quelques mois. Avant, il aurait pris sa bicyclette, celle de sa tournée offerte (car elle partait au pilon) par son receveur rural à son départ après 37 ans et demi de service, pour aller au village voisin,

mais il commence à neiger... et il n'a pas pu commander le fioul... on verra tout ça demain...

Marius aimerait bien dire à celui qui passe distribuer le courrier dans le village « vous prendrez bien un petit rouge facteur, pour vous réchauffer » mais le cidex est au bout du village et il n'a pas compris que l'on pouvait demander une visite à domicile... Ce n'est pas le toubib ! Il aimerait lui remettre sa lettre... Il est parti Marius, parti à cause de l'arrêt du lien social de la Poste, parti à cause de la flambée du pétrole, parti car nous laissons nos ancien·es isolé·es dans la précarité numérique, sociale.

Marius est parti mais le plus important n'est-ce pas l'économie réalisée par la Poste : 110 à 130 millions suite à l'arrêt du timbre rouge qui se rajoute aux 500 à 520 millions donnés par l'Etat au titre du service universel postal. Il s'en fout Marius du chèque énergie, il n'aurait pas pu envoyer sa demande.

A tous les Marius, Aldegonde et aux autres, merci d'avoir fait 68, à vos parents d'avoir fait 36, à nous d'hisser à nouveau le drapeau de la colère !

**Abandon du timbre rouge à la poste :
abandon d'un service égalitaire
ouvert à toutes et tous !**

signez la pétition :

<https://chng.it/Mtn52j8yZV>



nous
contacter :

CNT-Solidarité Ouvrière

06 02 34 06 29

poste-telecom@cnt-so.org

Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

 **cnt.so**

 **so_postales**

www.cnt-so.org





Confédération Nationale des Travailleuses - Solidarité Ouvrière

Syndicat national des Activités postales et Télécommunications

septembre 2022

Abandon du timbre rouge à la poste :

abandon d'un service égalitaire ouvert à toutes et tous !

Signez la pétition, faites-la signer, faites-la circuler !

La pétition est communiquée à l'ensemble des député-es pour qu'ils-elles interpellent le gouvernement et la direction de la Poste.

Le syndicat national des activités postales et des communications de la CNT Solidarité-Ouvrière a lancé cet appel pour que chaque élu soit acteur de la défense des usager-ères de la Poste.

Le 1er janvier 2023, le timbre rouge fera ses adieux, après l'avoir augmenté de 210 %, place à « e-lettre rouge », son fonctionnement transmettre le contenu de son courrier via le site web laposte.fr ce dernier imprimé par La Poste à proximité du destinataire puis distribué le lendemain.

Quid de la confidentialité ? Une partie de la population, souvent âgée ou précaire, n'ayant pas le matériel informatique, va se retrouver exclue. Avec les fermetures de bureaux de Poste (9000 entre 2005 et 2022) c'est l'ensemble de l'accessibilité au service public postal qui est en danger.

La fracture numérique continue d'exclure de plus en plus de personnes, de territoires. En France cela concerne 14 millions de personnes qui seront coupées d'un service courrier égalitaire qui leur permettait de pouvoir communiquer à un tarif raisonnable. C'est leur place dans notre société qui doit être garantie par l'Etat, l'égalité n'est-elle pas un principe à valeur constitutionnelle ?

Abandon du timbre rouge à la poste :
abandon d'un service égalitaire
ouvert à toutes et tous !

signez la pétition :

<https://chnng.it/Mtn52j8yZV>

La CNT-SO défend un syndicalisme de lutte de classe. Tout est question de rapport de force : c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux de la classe dominante.

nous
contacter :

CNT-Solidarité Ouvrière

Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications

06 02 34 06 29

poste-telecom@cnt-so.org

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

cnt.so

so_postales

www.cnt-so.org

